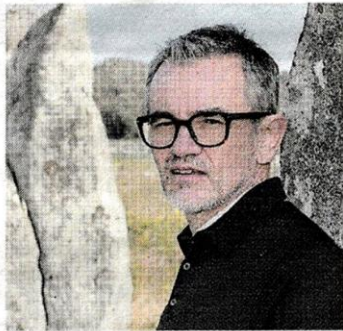


« Un des plus beaux patrimoines mondiaux »

Histoire de mégalithes. C'est la dernière ligne droite vers l'inscription des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au patrimoine de l'Unesco. Le fruit d'un long cheminement...



Olivier Lepick, maire de Carnac et président de l'association Paysages de mégalithes. | PHOTO : YVON BOËLLE

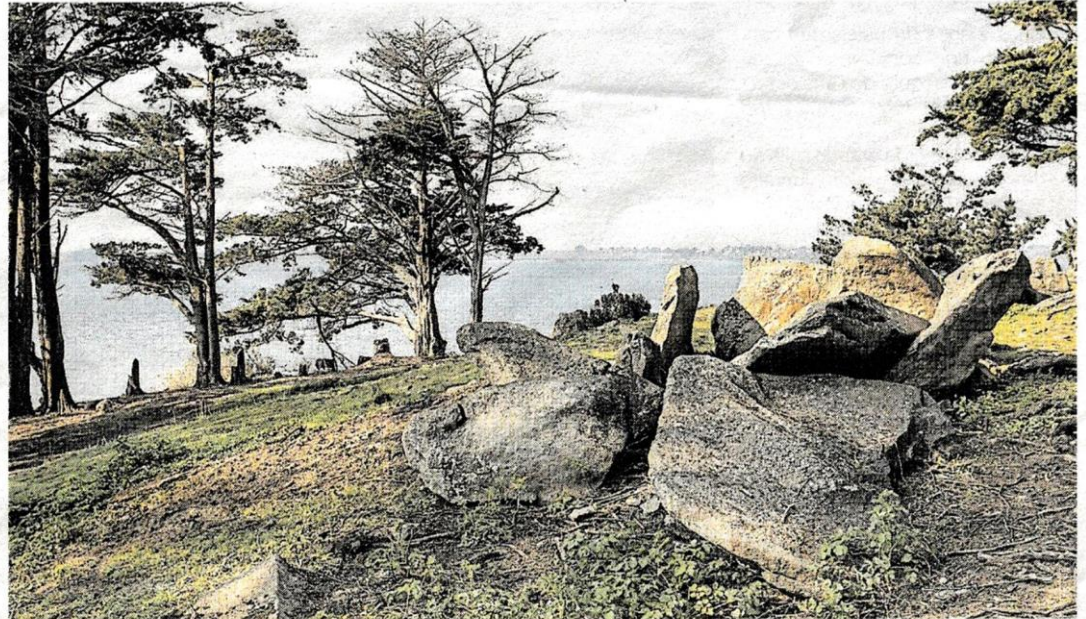
« Le tumulus Saint-Michel, bâti entre 4700 et 4600 av. J.-C., ce sont des milliers de tonnes de pierres qui ont été déplacées par une civilisation dont on sait très peu de choses, deux mille ans avant les premières pyramides ! Si ça, ça ne parle pas à l'humanité et si ça n'a pas une valeur universelle exceptionnelle, je ne sais pas ce qui en a ! »

Olivier Lepick, président de l'association Paysages de mégalithes, qui porte le projet de candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan à leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture), est enthousiaste autant qu'il est impliqué dans ce grand projet depuis qu'il a été élu maire de Carnac, en 2014.

Trois décennies d'histoire

L'association qu'il préside, et dont le comité scientifique était présidé jusqu'à son décès, en juin 2022, par le grand paléontologue vannetais Yves Coppens, est entrée cette année dans la dernière étape de ce dossier dont l'histoire, parfois chaotique, a plus de trois décennies.

Un premier projet d'aménagement, porté par l'État, voit en effet le jour en 1991 sous l'impulsion du sénateur-maire de Carnac, ancien ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet. Les alignements de Carnac sont alors inscrits, en 1996, sur la liste indicative de l'Unesco en vue de leur candidature



Les dolmens de Pen Liouse, sur l'île d'Arz, offrent un magnifique panorama. | PHOTO : FANCH GALVÉL/PAYSAGES DE MÉGALITHES

au patrimoine mondial. Pour préserver les sites carnacais de la surfréquentation, ils sont entourés d'un grillage et fermés à la visite. Mais le projet compte également un volet touristique comprenant la création d'un tunnel d'accès et de boutiques, la déviation d'une route et l'expropriation brutale de propriétaires habitant au cœur des alignements.

Après des années de lutte contre ce qu'ils qualifient de « Menhirland », les opposants au projet, autour de l'association Menhirs libres, obtiennent, en 2003, sa suspension, la cour d'appel administrative de Nantes (Loire-Atlantique) le déclarant illégal. Le ministre de la Culture, Jean-Jacques Aillagon, demande alors l'ouverture d'une nouvelle consultation pour préparer un nouveau projet « ne comportant que des aménagements légers, intégrés au paysage breton ».

Neuf ans après, c'est cette ligne qui est suivie par l'association Paysages de mégalithes lors de sa création. Rapidement, l'association Menhirs libres intègre même la structure, convaincue par Olivier Lepick et son équipe de l'importance de cette inscription au patrimoine mondial et du changement de vision quant au réa-

ménagement des sites. « On a renoncé à l'idée de redonner au site une virginité archéologique ou paysagère qui n'existe plus et on s'est orienté vers un dossier qui classerait non plus des monuments seuls, mais intégrés dans un paysage et sur un territoire », explique Olivier Lepick. Nous avions la volonté de convaincre les habitants de la richesse extraordinaire de ce patrimoine pour poursuivre le projet avec eux et le territoire entier. »

L'association rassemble ainsi les vingt-sept communes abritant au total cinq cent cinquante-deux monuments – les alignements de Carnac comptant pour trois sites –, les intercommunalités, le Centre des monuments nationaux, le Conservatoire du littoral et le Département, principal financeur du projet, qui a une dimension patrimoniale, historique, culturelle, mais évidemment aussi touristique.

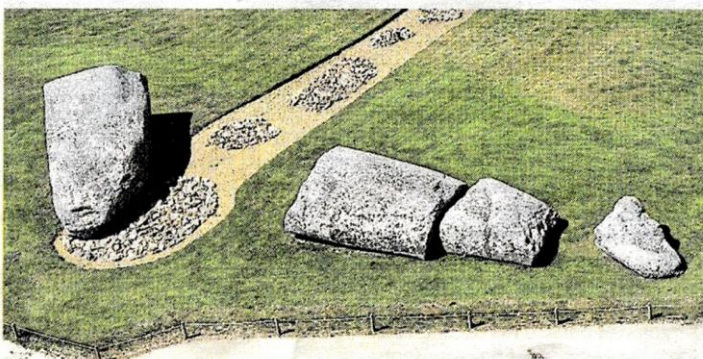
« Les gens ne savent pas que ça existe »

Face aux craintes de certains habitants devant un possible afflux massif de visiteurs – qui s'ajouteraient aux six cent mille actuels –, Olivier Lepick se veut rassurant : « Je suis moi-même opposé au tourisme de masse. Il n'y aura pas de submersion. Sur-tout, le projet Unesco est un coup

de projecteur non pas sur Carnac ou Locmariaquer, qui n'en ont pas besoin, mais sur l'ensemble des sites. En dehors des monuments extraordinaires que sont les alignements de Carnac, le tumulus Saint-Michel, le Grand menhir brisé, la Table des marchands de Locmariaquer, le cairn de Gavrinis, le reste n'est pas du tout mis en valeur. Les gens ne savent pas que ça existe. De sublimes dolmens dans des forêts de pins sont inconnus du grand public. Or, qu'est-ce qui fait la valeur universelle et patrimoniale de ce territoire ? C'est que nulle part dans le monde il n'existe une densité aussi incroyable de monuments néolithiques, sur un espace qui fait 30 kilomètres de long sur 20 de large. On a une chance inouïe de vivre sur ce territoire incroyable. C'est une anomalie que ce patrimoine ne soit pas encore classé à l'Unesco. C'est l'un des plus beaux patrimoines mondiaux ! »

C'est avec la volonté de « préserver, valoriser et transmettre » ce patrimoine unique au monde que l'association termine cette année un long travail complexe qui est l'élaboration du plan de gestion, cœur du projet, qui sera présenté dans sa version définitive en fin d'année 2023 à la ministre de la Culture, avant qu'il soit soumis au comité de l'Unesco en 2025.

Grégoire LAVILLE.



L'étonnant Grand menhir brisé, à Locmariaquer. | PHOTO : YVON BOËLLE

Chaque semaine dans votre journal

Retrouvez, chaque semaine jusqu'à la fin de l'été, dans votre édition morbihannaise de *Dimanche Ouest-France*, un des vingt volets de la passionnante histoire des mégalithes de Bretagne Sud, qui concourent pour intégrer la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Les textes de Grégoire Laville et photos d'Yvon Boëlle sont tirés d'un livre à paraître aux éditions Ouest-France, en octobre 2023.

« Terre de Mégalithes, Carnac et les rives du Morbihan ». Beau livre cartonné 22x26, 144 pages. Prix public : 30 €.